

Compte rendu réunion La Cure 1^{er} mars 2019

Présents :

Alain Louche, maire de St Martin et président de la Communauté de Communes
Conseil municipal de St Martin : Jean-Pierre Michelet, Bernard Verdelhan, Lise Martin,
Michel Garnier, Bernard Pellet.

Isabelle Darnas, conservatrice du Patrimoine CD 48

Yannick Louche, président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Jean Villemagne, Maisons paysannes de France et Vieilles Maisons de France

Michel Desdouits, Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère

Les Amis de l'église : Bernadette Fages, Christian Perz, Camille Drouin

Nature et Patrimoine : Dominique Courtillot, Édouard Challemel du Rozier, Agnès
Gandon, Annekathi Mirès

Excusés :

Caroline Entraygues CAUE 48

Pierre Rolland, Patrick et Nicole Gard

Point sur le financement de la première tranche de travaux (toits et menuiseries) :

Alain Louche précise le montant des devis : 90 000 € HT.

Une demande de subvention DETR a été déposée. La décision sera connue fin mars
2019.

Souscription Fondation du Patrimoine :

Les fonds recueillis par souscription seront bien considérés comme la part
d'autofinancement de la commune.

(Cependant, au cas où la commune n'obtiendrait pas 80 % de subventions auprès de
l'État et des collectivités, la Fondation peut, en sus, verser une subvention
complémentaire).

Jean Villemagne doit se renseigner sur les pièces nécessaires au dossier permettant le
lancement de la campagne de mécénat. *

Les membres de Nature et Patrimoine présentent le texte rédigé par leurs soins, destiné
au futur dépliant. Après discussion, quelques modifications sont proposées. Le texte
ainsi remanié sera présenté par Jean Villemagne à Paul Gély (Fondation du Patrimoine).

Diffusion du dépliant : au niveau local, elle sera assurée par la commune et les
associations partenaires du projet. La Fondation du Patrimoine dispose quant à elle d'un
fichier de diffusion nationale.

Logos :

Nature et Patrimoine prépare un document A4, présentant le projet de La Cure.
Dominique Courtillot demande aux présents si les structures qu'ils représentent sont
d'accord pour que leurs logos figurent sur ce document en tant que partenaires. Ces
logos seront envoyés à Dominique Courtillot qui se charge de finaliser le document.

*Note : renseignements pris, dossier peut être adressé sans la copie de l'ensemble des
arrêtés d'attribution des subventions et sans l'ordre de service aux entreprises.

Chauves-souris et Natura 2000 :

Des chauves-souris ont élu domicile dans les bâtiments de La Cure. À la suite de la visite de Valérie-Anne Lafont (SHVC) et de M. Penvern, spécialiste régional, les espèces présentes sont en cours d'identification. Un certain nombre de préconisations pour leur sauvegarde ont d'ores et déjà été listées : aménagements, calendrier des travaux.

Il semble que le site soit vraiment exceptionnel et cette présence sera un atout pour La Cure. Yannick Louche expose la possibilité d'un contrat Natura 2000, qui assurerait le financement des surcoûts lors des travaux et l'aménagement de nichoirs. Jean-Pierre Michelet s'occupera avec Valérie-Anne Lafont du montage de ce dossier.

Exposition estivale au temple :

Cet été, Nature et Patrimoine prévoit une exposition dont une grande partie sera consacrée à l'abbé Pourcher. Jean-Pierre Michelet et Édouard Challemel du Rozier ont été à Mende pour voir le rouleau d'imprimerie et l'horloge. Ce matériel sera prêté par le musée de Mende pour l'exposition ; Michel Desdouts prêtera aussi des documents originaux.

Réunion GAL Causses-Cévennes

Le 7 février, le projet de La Cure a été présenté à la commission GAL, afin de solliciter des fonds européens sur la tranche n°2 de notre projet de la cure (il s'agit de l'aménagement intérieur et des abords). Il s'agissait de faire adopter le principe d'un financement "LEADER" que devra nécessairement compléter un autre financement public.

Alain Louche précise que le programme s'arrête en 2020 : d'ici 1 an, il faut que le projet d'aménagement soit fait.

Projet d'aménagement intérieur :

Jean-Pierre Courtillot a préparé une proposition, s'appuyant sur les programmes proposés par Caroline Entraygue du CAUE.

Les débats ont ressorti la nécessité de prévoir une séance de travail avec le CAUE et Isabelle Darnas.

Jean-Pierre Michelet se charge de contacter Caroline Entraygue et d'organiser cette réunion, en demandant de la rencontrer à la Cure avant la prochaine réunion plénière du mois d'avril.

La prochaine réunion est fixée au **mercredi 10 avril à 14h30**.

A l'ordre du jour : finalisation de la campagne d'appel de fonds de la Fondation du Patrimoine (communication, tirage, distribution du dépliant ...), et finalisation du programme d'aménagement intérieur.

Pour Nature et Patrimoine,
Agnès Gandon